

Avis adopté

Séance plénière du 15 octobre 2025

Complexité des *aides de l'Union européenne* et visibilité de son action

Déclaration du groupe CGT-FO

Les aides européennes représentent des montants importants, près de 800 milliards entre 2022 et 2024, par exemple. Elles concernent des domaines comme le soutien aux agriculteurs, l'aide à l'insertion économique et sociale des publics en difficultés, l'amélioration des conditions de vie des populations, la préparation des transitions économiques, l'innovation, l'environnement, etc. Malheureusement ces aides sont complexes, parfois méconnues, ce qui les rend inaccessibles à des populations, territoires et structures qui peuvent pourtant en avoir vivement besoin.

Dans le contexte de révision du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) européen pour la période 2028-2034, le CESE souhaite à travers cet avis pointer la complexité de ces dispositifs d'aide et proposer des solutions à mettre en place pour les rendre plus accessibles. Le groupe FO salue cette initiative car au-delà des aspects techniques et de maîtrise des processus administratifs, ces difficultés peuvent constituer des ruptures d'égalités en particulier pour les petites structures qui ne disposent pas de moyens humains nécessaires afin de monter leurs demandes d'aides. Il est donc important de mettre en place une réelle politique de simplification et d'accompagnement des porteurs de projets. De telles actions doivent toutefois s'accompagner d'un renforcement des moyens des autorités de gestion, pour qu'elles puissent assurer un meilleur suivi des dossiers. Il faut également développer et mettre en place une réelle politique de partenariat avec les différentes parties prenantes, les impliquer dans la conception la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des fonds aussi bien au niveau territorial que sectoriel. A ce niveau, il est essentiel que les organisations syndicales puissent avoir leur place et participer pleinement aux dispositifs. Elles doivent ainsi bénéficier des mêmes niveaux de soutien financier et d'assistance technique pour mieux appréhender les dispositifs d'aide, les comprendre et aider à leur concrétisation. C'est aussi à travers la mobilisation des différentes composantes de la société civile qu'un travail en profondeur peut être mené auprès des porteurs de projets afin de les sensibiliser au respect des procédures nécessaires pour l'obtention des fonds et ainsi augmenter le nombre de dossiers qui aboutissent. Il est par ailleurs important de mobiliser les professionnels de la formation pour intégrer des modules sur les des aides européennes dans leurs programmes et ainsi aider au développement de compétences maîtrisant le montage de projets pour l'obtention des aides.

Bien sûr la nécessaire simplification ne doit pas se transformer en porte ouverte vers une dilapidation de l'argent public. Pour FO les moyens de contrôle doivent être renforcés pour assurer un meilleur suivi de dépenses et s'assurer de leur concrétisation sur le terrain.

Le groupe FO remercie la commission des Affaires européennes et internationales pour ce travail de qualité et **a voté en faveur de cet avis.**